

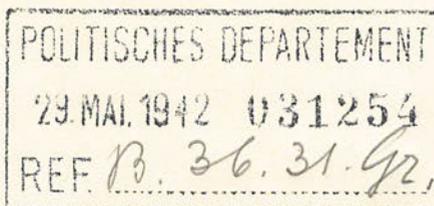
30. Mai 1942

LÉGATION DE SUISSE
EN TURQUIE

Ankara, le 7 mai 1942.

721.

E. 55.46. Gr.-GK.



Monsieur le Ministre,

En me référant à la correspondance dernièrement échangée avec le Département Politique au sujet du ravitaillement de la Colonie Suisse en Grèce et notamment à vos instructions du 8 janvier dernier, je crois bien faire de vous remettre, sous ce pli, pour votre orientation à toutes fins utiles et pour vos archives :

1° copie de ma note du 2 février 1942 au Ministère des Affaires Etrangères ;

2° copie de la réponse du Ministère en date du 13 du même mois, sous la signature du Secrétaire Général Menemencioglu.

Ainsi que vous le constaterez, j'avais, dans ma note du 2 février, fait état des précédents signalés par M. Brenni dans une lettre du 18 décembre annexée à vos instructions du 8 janvier. Ces précédents ont été catégoriquement repoussés par le Ministère dans sa réponse du 13 et, de fait, sauf un envoi de charbon pour la Légation de Turquie à Athènes, il paraît s'être agi de chargements clandestins obtenus à Istanbul moyennant finances et à l'insu du Ministère des Affaires Etrangères. Le Ministère, quand il l'apprit, ordonna une en-

A la Division des Affaires Etrangères
du Département Politique Fédéral,

B e r n e .



quête à la suite de laquelle des arrestations furent opérées. Le crédit de la Légation responsable en a beaucoup souffert.

Au Ministère, on m'expliqua que le Gouvernement Turc avait fait, dans l'espèce, une distinction nette entre les exportations commerciales et les exportations à titre humanitaire. En ce qui concerne la Grèce, le Gouvernement décida de limiter strictement les exportations aux secours destinés à la population grecque elle-même et de refuser toute entrée en matière en ce qui concerne les Colonies étrangères en Grèce parce que celles-ci pouvaient, soit être ravitaillées par le pays d'origine, soit, à défaut, y être rapatriées. C'était le cas de la Colonie suisse. Eu égard à votre télégramme No 45, du 21 février dernier, je considère cette affaire comme terminée.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Annexes: 2 copies de notes.

